



# Directeur · Directrice



Saint-Martin-d'Hères, 38400



CDI



Forfait jour

## ● La structure

Le **Pôle de Santé Interprofessionnel et Universitaire de Saint-Martin-d'Hères** (PSIP), est un regroupement de professionnel.les de santé de 1er recours, installé.es sur la commune du même nom, organisé en SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires). L'objectif principal du projet de santé de l'équipe est **la lutte contre les inégalités sociales de santé**.

Le développement des actions du PSIP ces dernières années nous amène à repenser notre organisation avec notamment la création d'un poste de directrice.teur de gestion.

Vous évoluerez au sein d'un collectif de 70 professionnel.les de santé libéraux et d'une équipe d'une vingtaine de salarié.es.

Vous travaillerez en partenariat avec le coordinateur général de structure.

## ● Les rôles de la. du directrice.teur du PSIP

- 1 • La.e directrice.teur prend à sa charge la gestion administrative, juridique, comptable et managériale de cette dernière, ainsi que la gestion des ressources humaines, en lien avec la co-gérance.
- 2 • Elle/Il travaille de concert avec le coordinateur général, responsable de la mise en œuvre de projet de santé.
- 3 • Elle/Il est rattaché.e hiérarchiquement aux membres du conseil de gérance.

### 1 • Administration générale

- Garantir le respect des obligations statutaires de la société.
- En collaboration avec la co-gérance et le coordinateur général, participer à la définition du plan stratégique du PSIP.
- S'assurer de la réalisation des objectifs fixés.
- Proposer des axes de développement.
- Rendre compte de son action à la co-gérance et produire le rapport d'activité, en partenariat avec le coordinateur général.
- Veille active des évolutions juridique des MSP et SISA.



# Directeur/Directrice



Saint-Martin-d'Hères, 38400



CDI



Forfait jour

## 2 · Gestion financière et comptable

- Élaborer les budgets, les soumettre aux instances statutaires.
- Assurer la stabilité financière, négocier les financements en lien avec la gérance. Rechercher de nouveaux financements si nécessaire.
- Ordonner les dépenses selon les règles de bonne gestion.
- Assurer un suivi comptable quotidien et analytique de la structure.
- Assurer le suivi, la stabilité financière et la facturation du **groupement d'employeur** (interne à la structure).
- Assurer le suivi et l'équilibre financier de l'**activité de soin** de la structure.

## 3 · Gestion des ressources humaines et Management d'équipe

- En tant que représentant.e permanent de la co-gérance, assumer les obligations découlant des relations employeur-salariés. Veiller au respect des dispositions règlementaires et législatives (fiscalité, couverture des risques concernant les locaux/ le personnel, suivi médecine du travail, entretiens individuels/professionnels, gestion des arrêts etc...)
- En lien avec la co-gérance, participer à la politique de recrutement, évolution des ressources humaines, formation professionnelle etc..
- Animer et coordonner la vie du service et garantir la cohésion de l'équipe salariée.
- Assurer la bonne répartition des missions du PSIP avec l'ensemble de l'équipe salariée, en favorisant des modes de prise de décisions partagées.
- Animer les relations et garantir la qualité du dialogue avec le comité social et économique (CSE).



## Profil recherché

- Expérience en gestion de structure.
- Expérience en gestion de ressources humaines.
- Souci de l'intérêt collectif.
- Connaissance du secteur de la santé et de son réseau d'acteurs.



## Autres précisions

- Poste à temps plein sur site.
- Travail sur 218 jours au forfait jour.
- Rémunération mensuelle : 3 900 € brut.
- Prise de poste : dès que possible.

**Pour postuler**, envoyez CV et lettre de motivation à : [candidature@le-psip.fr](mailto:candidature@le-psip.fr) avant le **lundi 11 novembre**.  
Entretiens d'embauche sur site **mardi 19 novembre matin et mercredi 20 novembre matin**.